

UE-Turquie : stop aux négociations d'adhésion ?

Le contexte

L'adhésion à l'Union européenne reste "l'objectif stratégique" de la Turquie, a déclaré le président Recep Tayyip Erdogan lors d'un sommet UE-Turquie qui s'est tenu lundi en Bulgarie. Les négociations d'adhésion, lancées en 2005, sont au point mort. Faut-il définitivement les stopper ?

Oui

■ Les choix politiques de la Turquie vont à l'opposé des conditions qu'elle doit remplir pour adhérer à l'UE. Erdogan tient un double discours. Il ne veut pas répondre à ces critères d'adhésion car il souhaite maintenir l'état d'urgence. Ceci ne ressemble en rien à une démocratie.

Marc Pierini

Ex-ambassadeur de l'UE en Turquie et chercheur à Carnegie Europe.

Selon vous, l'Union européenne doit-elle abandonner les négociations d'adhésion de la Turquie ?

Oui. La Turquie dit formellement que l'adhésion reste sa priorité. Le problème est que ce discours n'est absolument plus crédible car progresser vers l'adhésion impliquerait le retour d'un Etat de droit, d'une justice indépendante, d'une presse et d'une société civile libres. Ce n'est évidemment pas ce que le président Erdogan est en train de faire. Il y a une incompatibilité entre les choix actuels du pouvoir politique et de cette alliance entre l'AKP et le MHP nationaliste. Mon pronostic est que, malgré toutes ces belles réunions entre la Turquie et l'Union européenne, cette négociation d'adhésion n'ira nulle part. Je ne crois pas pour autant que l'UE déclare formellement la fin des négociations d'adhésion. En effet, elle n'a pas besoin de le faire puisque la Turquie va elle-même dans une autre direction.

Quelle direction prend-elle ?

Les choix politiques faits par le pouvoir en Turquie sont parfaitement à l'opposé de ce qui est requis pour être membre de l'Union européenne. En 2014, le président est élu au suffrage universel, certes. Mais le coup d'Etat de 2016 a été qualifié le lendemain de "cadeau divin". Cela a eu des réper-

cussions. Plus de 150 000 personnes ont perdu leur travail, 64 000 personnes ont été mises en prison, il n'y a plus de justice indépendante, la presse est aux ordres du gouvernement, des députés kurdes sont en prison eux aussi. Tout cela se fait dans un régime d'état d'urgence. Ceci ne ressemble en rien à une démocratie.

En parallèle, il faut prendre en compte la situation politique en Europe. Les Pays-Bas et l'Autriche, par exemple, se positionnent très clairement contre l'adhésion de la Turquie. Angela Merkel et le président Macron sont du même avis. Si je ne me trompe pas, c'est aussi la position que tient le Premier ministre Charles Michel. Comme il faut l'unanimité des Etats membres pour valider l'adhésion, ce ne sera pas possible.

N'est-il pas illusoire de penser que la Turquie va instaurer des changements pour favoriser son adhésion ?

Elle ne les fera pas, dans la situation politique actuelle. Le président a besoin d'une part, d'alliance avec les nationalistes et d'autre part, d'entretenir l'état d'urgence. Il est tout à fait clair que la Turquie ne fera pas de mouvement vers la satisfaction des critères d'adhésion et ce, même si elle continue de dire qu'il s'agit de sa priorité. Ce n'est pas

dans la logique de sa coalition actuelle et de sa démarche politique générale. Elle tient donc un double discours. La Turquie dit qu'il s'agit de sa priorité et affirme qu'elle va remplir tous les critères nécessaires à son adhésion. C'est évidemment absurde car, en même temps, elle fait exactement le contraire de ce qu'il faudrait. C'est sans espoir.

Que pensez-vous de la pression migratoire que fait planer Erdogan sur l'UE depuis l'accord passé en 2016 ?

Il n'y a pas de menace migratoire selon moi. D'abord, parce que l'aide de trois milliards d'euros accordée par l'UE à la Turquie dans le cadre de l'accord migratoire de mars 2016 a parfaitement fonctionné. Il faut retenir qu'il s'agit de la plus grande opération humanitaire de toute l'histoire de l'Union européenne et qu'il s'agit de celle qui a fonctionné le plus rapidement. Ensuite, cette aide financière a aussi bénéficié aux communautés locales qui doivent supporter le poids de la migration car les écoles et les hôpitaux sont surchargés. La réalité est très positive mais on fait face à un discours populiste qui est en partie faux.

Entretien : Louise Vanderkelen

Les négociations en quelques dates

Un long processus

1964 Premier accord d'association entre la Turquie et la Communauté économique européenne (CEE). L'accord ouvre la perspective à une future adhésion.

1980 Le coup d'Etat militaire refroidit les relations avec l'Europe.

1989 La Commission européenne rend un avis négatif sur la reprise des négociations.

2005 Réouverture des négociations.

2016 L'Union européenne et la Turquie concluent un pacte visant à régler la crise migratoire.

2018 Le président Recep Tayyip Erdogan assure que l'adhésion à l'UE reste "un objectif stratégique".

Non

■ L'Europe a des intérêts économiques, juridiques et énergétiques à maintenir les négociations d'adhésion avec la Turquie. Si celles-ci ne sont plus d'actualité, la Turquie pourrait se tourner vers la Russie ou la Chine pour éviter l'isolement diplomatique.

Mazyar Khoojinian

Spécialiste de la communauté turque de Belgique et docteur en histoire à l'ULB.

L'Union européenne doit-elle cesser les négociations d'adhésion avec la Turquie ?

Non, parce que l'Europe a des intérêts à continuer ces négociations. La plupart des indicateurs économiques montrent en effet que l'Union européenne reste la principale zone d'exportation des produits turcs. Les investisseurs européens restent également, et de très loin, les premiers à mettre de l'argent dans l'économie turque. Il existe aussi des intérêts juridiques. En effet, à partir du moment où l'Europe investit énormément en Turquie, elle souhaite que les normes appliquées sur les produits turcs soient identiques voire les plus proches possible de ce qu'elle fait.

L'UE a aussi des intérêts en termes d'énergie. La Turquie est un carrefour important pour l'importation d'un certain nombre de ressources énergétiques comme le pétrole ou le gaz. De plus, la crise chypriote a repris car il existe un potentiel en termes d'extraction gazière en Méditerranée orientale. L'UE doit être présente sur ces dossiers.

Ces négociations ne seraient-elles pas stériles au vu du non-respect de l'état de droit et de l'instauration de l'état d'urgence dans le pays ?

Tout ne va bien en Turquie, loin de là. Depuis quelques années, les politiques qu'Erdogan développe sont contraires aux premiers critères définis pour commencer les négociations d'adhésion entre la Turquie et l'Union européenne, à savoir les fameux critères de Copenhague. Il fallait respecter les libertés individuelles, les droits de l'homme, la réforme de la justice, etc. Tout cela a été balayé. En même temps, Erdogan dit que la Turquie n'arrêtera pas les négociations et

attendra que ce soit les Européens qui fassent le premier pas. L'objectif est de leur jeter la faute car en Turquie, il y a aussi l'idée que, si les choses traînent depuis 2005-2006, c'est que l'UE a aussi sa part de responsabilité. La Turquie attend que les gouvernements européens très à droite décident une bonne fois pour toutes d'arrêter les procédures de négociations. Pourquoi ? Pour ensuite dire "les Européens ne veulent pas de la Turquie, ils ne veulent pas de nous, donc on peut continuer dans la voie tracée aujourd'hui en se rapprochant de la Russie ou de la Chine pour éviter l'isolement diplomatique".

Que proposez-vous pour éviter ces rapprochements ?

On peut continuer les négociations et dire aux Turcs ce que l'on attend d'eux en termes d'avancées en matière législative, réglementaire, et ce, sans pour autant devoir retirer la prise des négociations. Les négociations seront dès lors gelées. Si l'UE interrompt les négociations, comment voulez-vous qu'elle relance des discussions dans un autre cadre ? On peut tout aussi bien continuer les négociations et se dire que de toute façon, au vu de l'avancement du processus, aucune adhésion de la Turquie n'est probable. Il faut continuer le partenariat rapproché au niveau de l'union douanière, du rapprochement sur la politique énergétique et de la politique diplomatique. Il ne faut pas oublier de préserver, en Turquie, toute cette société civile qui compte sur l'UE pour être protégée. Il faut maintenir cet espoir européen dans la population turque.

L'accord migratoire passé entre la Turquie et l'UE est-il une bonne arme de négociation ?

Il y a plutôt une forme de psychose européenne autour des questions migratoires. La Turquie affirme que, si l'UE commence à la titiller, elle prendra des mesures et relancera les trafics pour permettre les passages vers la mer Egée. Ce serait certes difficile pour les premiers pays confrontés à ces arrivées mais, lorsqu'on voit les mesures qui ont été prises par des pays comme la Hongrie ou la Serbie, on sait que les frontières sont fermées. De plus, la Turquie mène une politique de plus en plus restrictive pour les demandeurs d'asile. Un mur est construit, il y a plus de gardes frontières, et ce, grâce à des financements européens. Des études démontrent aussi que les réfugiés syriens en Turquie ne désirent pas forcément rejoindre l'Europe car ils sont proches de la Syrie.

Entretien : L.V.

"Le terrorisme est un dossier euro-turc d'intérêt commun qu'il faut continuer à gérer ensemble. Il faut renforcer la coopération et l'échange d'informations."

Didier Billion

Docteur en science politique, spécialiste de la Turquie.
Directeur adjoint de l'IRIS.